

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Revenus	2 884,2 \$	2 845,3 \$	5 776,3 \$	5 476,7 \$
Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement (note 4)	2 554,7	2 504,7	5 091,6	4 817,9
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement	329,5	340,6	684,7	658,8
Amortissement	51,8	50,2	105,5	99,5
Intérêts sur la dette à long terme	9,1	8,7	16,9	19,4
Autres charges financières (note 9)	3,4	1,6	5,5	3,6
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	265,2	280,1	556,8	536,3
Impôts sur les bénéfices	80,0	88,3	171,3	167,8
Bénéfice net	185,2 \$	191,8 \$	385,5 \$	368,5 \$
Bénéfice net par action (note 8)				
De base	0,48 \$	0,49 \$	1,00 \$	0,94 \$
Dilué	0,47 \$	0,48 \$	0,99 \$	0,92 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars CAD)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfice net	185,2 \$	191,8 \$	385,5 \$	368,5 \$
Autres éléments du résultat global :				
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net :</i>				
Écarts de change découlant de la conversion des devises	(165,3)	78,5	(295,1)	39,3
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur couvertures de flux de trésorerie ¹ (note 10)	2,7	(2,5)	11,7	1,2
Reclassement des gains sur couvertures de flux de trésorerie en résultat net ²	(3,7)	(0,5)	(4,8)	(2,1)
Autres éléments du résultat global	(166,3)	75,5	(288,2)	38,4
Total du bénéfice global	18,9 \$	267,3 \$	97,3 \$	406,9 \$

¹ Après impôts sur les bénéfices de 0,3 \$ et de 4,1 \$, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017 (1,9 \$ et 0,5 \$ en 2016).

² Après impôts sur les bénéfices de 1,8 \$ et de 2,3 \$, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017 (0,4 \$ et 1,1 \$ en 2016).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)
(non audités)

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2017

	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves				
Solde au début de l'exercice	386 234 311	871,1 \$	717,8 \$	(3,0) \$	97,9 \$	812,7 \$	2 639,1 \$	4 322,9 \$	– \$	4 322,9 \$
Bénéfice net	–	–	–	–	–	–	385,5	385,5	–	385,5
Autres éléments du résultat global	–	–	(295,1)	6,9	–	(288,2)	–	(288,2)	–	(288,2)
Total du bénéfice global								97,3	–	97,3
Dividendes déclarés	–	–	–	–	–	–	(119,7)	(119,7)	–	(119,7)
Régime d'options d'achat d'actions (note 7)	–	–	–	–	12,0	12,0	–	12,0	–	12,0
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	884 468	20,6	–	–	–	–	–	20,6	–	20,6
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	–	4,1	–	–	(4,1)	(4,1)	–	–	–	–
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	–	–	–	–	1,3	1,3	–	1,3	–	1,3
Actions rachetées et annulées	(654 900)	(1,4)	–	–	–	–	(27,6)	(29,0)	–	(29,0)
Solde à la fin de la période	386 463 879	894,4 \$	422,7 \$	3,9 \$	107,1 \$	533,7 \$	2 877,3 \$	4 305,4 \$	– \$	4 305,4 \$

Pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2016

	Capital-actions		Réserves				Bénéfices non distribués	Total	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves				
Solde au début de l'exercice	392 520 687	821,0 \$	613,6 \$	– \$	82,1 \$	695,7 \$	2 485,1 \$	4 001,8 \$	68,0 \$	4 069,8 \$
Bénéfice net	–	–	–	–	–	–	367,4	367,4	1,1	368,5
Autres éléments du résultat global	–	–	39,3	(0,9)	–	38,4	–	38,4	–	38,4
Total du bénéfice global								405,8	1,1	406,9
Participations additionnelles ne donnant pas le contrôle découlant d'une nouvelle émission d'actions	–	–	–	–	–	–	–	–	16,4	16,4
Dividendes déclarés	–	–	–	–	–	–	(111,9)	(111,9)	–	(111,9)
Régime d'options d'achat d'actions (note 7)	–	–	–	–	10,7	10,7	–	10,7	–	10,7
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	1 722 751	33,6	–	–	–	–	–	33,6	–	33,6
Montant transféré des réserves au capital-actions à l'exercice des options	–	7,3	–	–	(7,3)	(7,3)	–	–	–	–
Économie d'impôts excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	–	–	–	–	4,2	4,2	–	4,2	–	4,2
Actions rachetées et annulées	(2 041 000)	(4,4)	–	–	–	–	(74,5)	(78,9)	–	(78,9)
Solde à la fin de la période	392 202 438	857,5 \$	652,9 \$	(0,9) \$	89,7 \$	741,7 \$	2 666,1 \$	4 265,3 \$	85,5 \$	4 350,8 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

BILANS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(en millions de dollars CAD)

Aux	30 septembre 2017 (non audité)	31 mars 2017 (audité)
ACTIF		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	180,8 \$	250,5 \$
Débiteurs	959,9	863,2
Stocks	1 231,2	1 172,5
Impôts à recevoir	15,3	15,0
Frais payés d'avance et autres éléments d'actif	50,9	79,3
	2 438,1	2 380,5
Immobilisations	2 149,5	2 165,5
Goodwill	2 149,7	2 240,5
Actifs incorporels	668,5	662,3
Autres éléments d'actif	86,1	99,7
Impôts différés	39,5	48,1
Total de l'actif	7 531,4 \$	7 596,6 \$
PASSIF		
Passifs à court terme		
Emprunts bancaires (note 5)	174,9 \$	93,8 \$
Créditeurs et charges à payer	1 011,7	1 008,3
Impôts à payer	42,3	91,3
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	4,2	-
	1 233,1	1 193,4
Dette à long terme (note 6)	1 421,8	1 500,0
Autres éléments de passif	67,6	68,9
Impôts différés	503,5	511,4
Total du passif	3 226,0 \$	3 273,7 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 7)	894,4	871,1
Réserves	533,7	812,7
Bénéfices non distribués	2 877,3	2 639,1
Total des capitaux propres	4 305,4 \$	4 322,9 \$
Total du passif et des capitaux propres	7 531,4 \$	7 596,6 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars CAD)

(non audités)

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation				
Bénéfice net	185,2 \$	191,8 \$	385,5 \$	368,5 \$
Ajustements pour :				
Rémunération à base d'actions	9,0	7,8	15,9	14,1
Intérêts et autres charges financières	12,5	10,3	22,4	23,0
Charge d'impôts sur les bénéfices	80,0	88,3	171,3	167,8
Amortissement	51,8	50,2	105,5	99,5
Gain sur la cession d'immobilisations	(0,2)	(1,8)	(0,4)	(1,7)
Quote-part des bénéfices des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	(2,3)	5,5	6,1	4,8
Sous-financement des régimes des employés sur le coût	0,5	1,1	0,8	2,3
	336,5	353,2	707,1	678,3
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	(82,8)	(23,6)	(202,9)	70,8
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	253,7	329,6	504,2	749,1
Intérêts et autres charges financières payés	(4,4)	(4,2)	(20,3)	(25,6)
Impôts sur les bénéfices payés	(80,9)	(61,6)	(195,7)	(111,1)
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	168,4	263,8	288,2	612,4
Investissement				
Acquisition d'entreprise	(33,8)	–	(33,8)	–
Ajouts aux immobilisations	(74,8)	(45,6)	(149,7)	(109,6)
Ajouts aux actifs incorporels	(19,1)	(22,4)	(38,2)	(37,4)
Produit de la cession d'immobilisations	4,2	3,6	4,8	3,8
Autres	(0,1)	(0,3)	(0,2)	(1,2)
	(123,6)	(64,7)	(217,1)	(144,4)
Financement				
Emprunts bancaires	61,7	(41,8)	98,4	(112,6)
Produit de l'émission de la dette à long terme	–	–	300,0	300,0
Remboursement de la dette à long terme	–	(113,7)	(400,0)	(339,7)
Émission de capital-actions	9,5	20,6	20,6	33,6
Rachat de capital-actions	–	(63,2)	(29,0)	(78,9)
Dividendes	(61,8)	(58,8)	(119,7)	(111,9)
	9,4	(256,9)	(129,7)	(309,5)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	54,2	(57,8)	(58,6)	158,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	131,1	381,6	250,5	164,3
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4,5)	7,6	(11,1)	8,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	180,8 \$	331,4 \$	180,8 \$	331,4 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars CAD, sauf pour les données sur les options et les actions.)
(non audités)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la « Société ») est une société ouverte constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Argentine et de l'Australie. L'adresse du siège social de la Société est le 6869, boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (« états financiers ») de la Société pour la période terminée le 30 septembre 2017 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 2 novembre 2017, la publication des états financiers pour la période terminée le 30 septembre 2017.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Conséquemment, certaines exigences, en matière d'informations à fournir, habituellement requises dans la préparation d'un rapport annuel conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») ont été omises ou résumées.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et procédés de calcul appliqués dans les présents états financiers sont les mêmes que ceux appliqués par la Société dans ses états financiers consolidés au 31 mars 2017 et pour l'exercice terminé à cette date, à l'exception de l'incidence de l'adoption des nouvelles normes, interprétations et modifications décrites plus bas.

Les présents états financiers devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés audités de la Société.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

L'IASB procède continuellement à de nombreuses révisions des normes en place dans le cadre de ses projets d'amélioration. Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié une modification visant à clarifier la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications décrivent les exigences liées à la comptabilisation de l'incidence des conditions d'acquisition de droits et des conditions accessoires à l'acquisition de droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant l'option de règlement net aux fins des obligations de retenue d'impôt; ainsi que d'une modification des modalités d'un paiement fondé sur des actions qui donne lieu à un changement dans le classement de la transaction qui est réglée en instruments de capitaux propres plutôt qu'en trésorerie.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9 en novembre 2009 dans le but à long terme de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. Depuis, une modification, publiée en juillet 2014, a été apportée à la norme relativement au classement des actifs financiers et à l'utilisation d'un seul modèle de dépréciation pour tous les instruments financiers.

Cette modification, de même que l'application de la norme, entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme, y compris la modification.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, dont l'objectif est de mettre en œuvre un modèle unique de comptabilisation des produits tirés de contrats conclus avec des clients. Cette nouvelle norme annulera et remplacera les directives actuelles de comptabilisation des produits d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*.

L'objectif de cette norme est d'établir une méthode de comptabilisation des produits en cinq étapes : identification d'un contrat conclu avec des clients, identification des obligations de prestation, détermination du prix de transaction, répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et comptabilisation des produits lorsque les obligations de prestation sont remplies. Dans certains cas, les transferts d'actifs non liés aux activités ordinaires de l'entité devront aussi être soumis aux exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation du nouveau modèle. Cette norme élargit également les exigences en matière d'informations à fournir.

En avril 2016, l'IASB a modifié IFRS 15 pour y inclure des clarifications des directives sur l'identification des obligations de prestation, sur la comptabilisation des licences de propriété intellectuelle et sur la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire (présentation des produits bruts par rapport aux produits nets).

En ce qui a trait à l'identification des obligations de prestation, les modifications clarifient la façon de déterminer si les promesses contenues dans un contrat sont des biens et des services distincts et, par conséquent, s'ils devraient être comptabilisés séparément. Les modifications aux directives sur les licences clarifient la façon de déterminer si les produits tirés d'une licence de propriété intellectuelle devraient être comptabilisés progressivement ou à un moment précis. En ce qui a trait à la distinction entre une entité agissant pour son propre compte et celle qui agit comme mandataire, les modifications précisent que l'entité agissant pour son propre compte en vertu d'un accord contrôle un bien ou un service avant qu'il ne soit fourni à un client.

Cette norme, de même que les modifications connexes, entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IAS 40, Immeubles de placement

En décembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IAS 40 afin de clarifier les indications sur les transferts d'actifs depuis la catégorie immeubles de placement ou vers celle-ci. La modification indique que pour transférer un bien immobilier depuis ou vers la catégorie immeubles de placement, il doit exister une indication que l'utilisation du bien immobilier a changé. Pour conclure que l'utilisation du bien immobilier a changé, il est convenu d'évaluer si le bien immobilier répond à la définition de ce terme. Le changement doit être confirmé au moyen d'éléments probants. Cette modification peut être appliquée de manière prospective ou rétrospective.

Cette modification entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette modification.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié IFRIC 22, qui fournit des indications sur la manière de déterminer la date de la transaction lors de l'application de la norme sur les transactions en monnaie étrangère, conformément à IAS 1. L'interprétation s'applique lorsqu'une entité paie ou reçoit une contrepartie anticipée dans le cadre de contrats libellés en devises. La date de la transaction détermine le taux de change à utiliser au moment de la comptabilisation initiale de l'actif, de la charge ou des produits connexes. Cette interprétation fournit des directives pour les cas de paiements ou d'encaissements uniques et pour les cas de paiements ou d'encaissements multiples et vise à réduire la diversité des pratiques.

Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*. La nouvelle norme éliminera la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et imposera la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location au bilan. Pour le bailleur, la comptabilisation demeurera essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement sera maintenue.

Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, le Comité d'interprétations des IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

Cette norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme.

IFRS 10, États financiers consolidés et IAS 28, Participations dans des entreprises associées

L'IASB a publié précédemment une modification à portée limitée d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et d'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, pour corriger une incohérence reconnue entre les exigences de ces deux normes au sujet de la vente ou de l'apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise. Les modifications exigeaient à l'origine la comptabilisation intégrale du gain ou de la perte découlant d'une transaction portant sur des actifs qui constituaient une entreprise et la comptabilisation partielle du gain ou de la perte découlant d'une transaction portant sur des actifs qui ne constituaient pas une entreprise.

La date d'entrée en vigueur de ces modifications a été reportée indéfiniment. L'incidence de l'adoption de ces modifications n'a pas encore été déterminée.

QUESTIONS LIÉES À L'APPLICATION D'IFRS 9 ET D'IFRS 15

IFRS 9 et IFRS 15 doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. La Société n'adopte pas IFRS 9 ni IFRS 15 de façon anticipée.

IFRS 9 s'applique de manière rétrospective conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, sous réserve de certaines exemptions et exceptions. De façon générale, les principales incidences de l'adoption d'IFRS 9 devraient être liées au classement et à l'évaluation des actifs financiers, à l'introduction d'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues (plutôt que les pertes subies selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*), à la comptabilité de couverture et à des obligations d'information additionnelles importantes.

La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme. Au cours de son analyse préliminaire, aucune différence qui changerait de façon importante le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société n'a été décelée. La Société prévoit appliquer la méthode simplifiée et comptabiliser les pertes attendues sur la durée de vie de toutes les créances clients. La Société continue d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés, mais ne s'attend pas à ce qu'elle ait une incidence importante.

IFRS 15 peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente l'information financière, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ou de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application d'IFRS 15 à la date de la première application. La Société a décidé d'utiliser la seconde méthode comme méthode de transition, tel qu'il est prescrit aux termes d'IFRS 15.

Les principaux effets de l'adoption d'IFRS 15 devraient être liés au moment de la comptabilisation des produits, au rôle qui incombe à la Société, à savoir si elle agit pour son propre compte ou comme mandataire pour les activités d'expédition et de manutention, au montant de contrepartie variable à inclure dans le prix de transaction (comme les rabais, les incitatifs et les escomptes) et aux paiements faits en contrepartie d'un bien ou d'un service distinct ou en tant qu'incitatifs à la vente, de même qu'à la présentation d'informations supplémentaires.

Selon les évaluations préliminaires effectuées à ce jour, la Société ne prévoit pas que l'adoption d'IFRS 15 aura une incidence importante sur les états financiers consolidés. L'incidence se traduira par une augmentation des revenus et des coûts d'exploitation. La direction procède actuellement à la quantification de l'incidence comptable de l'adoption d'IFRS 15 et à la date des présentes, celle-ci progresse selon l'échéancier prévu par la direction.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

Les normes qui suivent ont été adoptées par la Société le 1^{er} avril 2017 :

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie

IAS 7 a été modifiée pour y inclure des exigences supplémentaires en matière de présentation de la variation des passifs issus des activités de financement telles que i) les changements issus des flux de trésorerie de financement; ii) les changements découlant de l'obtention ou de la perte du contrôle de filiales ou d'autres entreprises; iii) l'effet des variations des cours des monnaies étrangères; iv) les variations des justes valeurs; v) les autres changements.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017.

IAS 12, Impôts sur le résultat

IAS 12 a été modifiée afin de clarifier les exigences relatives à la comptabilisation d'actifs d'impôts différés pour les pertes non réalisées sur les instruments de créance évalués à la juste valeur.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017.

NOTE 4 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT L'AMORTISSEMENT

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	(101,0) \$	(46,4) \$	(137,7) \$	(11,1) \$
Matières premières et consommables utilisées	2 088,3	2 011,0	4 082,5	3 760,4
(Gain) perte sur change	(2,9)	(0,6)	0,4	(0,3)
Avantages du personnel	316,5	309,3	648,5	610,3
Frais de vente	85,4	84,0	173,4	158,8
Autres frais généraux et d'administration	168,4	147,4	324,5	299,8
Total	2 554,7 \$	2 504,7 \$	5 091,6 \$	4 817,9 \$

Pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017, une réduction de valeur des stocks de 3,3 millions de dollars et de 4,2 millions de dollars, respectivement, a été constatée à titre de charge dans les « Coûts d'exploitation, excluant l'amortissement », dans les « Variations des stocks de produits finis et de produits en cours » (0,9 million de dollars et 1,9 million de dollars, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2016). Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

NOTE 5 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires non garantis comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation		Montant utilisé	
		Équivalent en		30 septembre 2017	31 mars 2017
		de devise canadienne	Devise de base		
Amérique du Nord – États-Unis	Décembre 2021 ¹	249,4	200,0 USD	– \$	– \$
Amérique du Nord – Canada	Décembre 2021 ¹	374,2	300,0 USD	–	–
Argentine	Annuelle ²	127,2	102,0 USD	43,3	46,2
Argentine	Annuelle ³	94,3	1 310,0 ARS	49,3	23,9
Australie	Annuelle ⁴	24,4	25,0 AUD	20,5	–
Australie	Annuelle ⁵	93,5	75,0 USD	61,8	23,7
		963,0		174,9 \$	93,8 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en dollars américains.

³ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en pesos argentins.

⁴ Porte mensuellement intérêt au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,85 %.

⁵ Porte mensuellement intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,75 % et peut être utilisée en dollars australiens ou américains.

NOTE 6 DETTE À LONG TERME

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties		
Obtenues en décembre 2012 et échéant en décembre 2019 (850 millions de dollars) ¹	200,0 \$	600,0 \$
Billets de premier rang non garantis ²		
2,65 %, émis en novembre 2014 et échéant en novembre 2019 (série 1)	300,0	300,0
2,20 %, émis en juin 2016 et échéant en juin 2021 (série 2)	300,0	300,0
2,83 %, émis en novembre 2016 et échéant en novembre 2023 (série 3)	300,0	300,0
1,94 %, émis en juin 2017 et échéant en juin 2022 (série 4)	300,0	–
Obligations en vertu de contrats de location-financement ³	26,0	–
	1 426,0 \$	1 500,0 \$
Tranche échéant à moins d'un an	4,2	–
	1 421,8 \$	1 500,0 \$
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	4,2 \$	– \$
De 1 à 2 ans	4,3	–
De 2 à 3 ans	517,5	900,0
De 3 à 4 ans	300,0	–
De 4 à 5 ans	300,0	300,0
Plus de 5 ans	300,0	300,0
	1 426,0 \$	1 500,0 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,85 % jusqu'à un maximum de 2 %, selon les notations de crédit de la Société, et les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou en dollars américains. Avec prise d'effet le 4 février 2013, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de fixer son taux, lequel a pris fin le 30 décembre 2016. Au 30 septembre 2017, un montant de 158,7 millions de dollars USD avait été prélevé et le risque de taux de change était contrebalancé par un swap de devises (452,9 millions de dollars USD au 31 mars 2017).

² Les paiements d'intérêts sont semestriels.

³ Le 29 septembre 2017, dans le cadre de l'acquisition des activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de Southeast Milk, Inc. (SMI), la Société a pris en charge des obligations en vertu de contrats de location-financement.

Le 12 juin 2017, la Société a émis des billets à moyen terme de série 4, pour un montant de 300,0 millions de dollars, portant intérêt à un taux annuel de 1,94 % et échéant le 13 juin 2022. Les intérêts sont payables en versements semestriels égaux. Cette émission a été faite dans le cadre de son programme de billets à moyen terme, expirant en janvier 2019.

NOTE 7 CAPITAL-ACTIONS

	30 septembre 2017	31 mars 2017
ÉMIS		
386 463 879 actions ordinaires (386 234 311 actions ordinaires au 31 mars 2017)	894,4 \$	871,1 \$

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le nombre d'options en circulation, pour les périodes de six mois, a varié de la façon suivante :

	30 septembre 2017		30 septembre 2016	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	17 850 014	29,00 \$	16 903 824	24,41 \$
Options octroyées	3 908 023	46,29 \$	4 218 934	41,40 \$
Options levées	(884 468)	23,31 \$	(1 722 751)	19,47 \$
Options annulées	(234 924)	34,80 \$	(283 567)	32,53 \$
Solde à la fin de la période	20 638 645	32,45 \$	19 116 440	28,48 \$

Le prix d'exercice des options octroyées durant l'exercice 2018 est de 46,29 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi (41,40 \$ pour l'exercice 2017).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2018 a été estimée à 7,68 \$ par option (6,94 \$ pour l'exercice 2017) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	30 septembre 2017	31 mars 2017
Moyenne pondérée :		
Taux d'intérêt sans risque	1,10 %	0,81 %
Durée de vie prévue des options	5,4 ans	5,4 ans
Volatilité ¹	18,89 %	20,01 %
Taux de dividendes	1,26 %	1,34 %

¹ La volatilité prévue est fondée sur la volatilité historique du prix des actions sur une période semblable à la durée de vie des options.

Une charge de rémunération de 6,1 millions de dollars (5,2 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) et de 12,0 millions de dollars (10,1 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée à l'état des résultats pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017, respectivement. Une charge de rémunération de 5,3 millions de dollars (4,6 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) et de 10,7 millions de dollars (9,1 millions de dollars après impôts sur les bénéfices) a été comptabilisée pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2016, respectivement.

NOTE 8 BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfice net	185,2 \$	191,8 \$	385,5 \$	368,5 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	–	(0,9)	–	(1,1)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Saputo inc.	185,2 \$	190,9 \$	385,5 \$	367,4 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	386 267 407	392 309 407	386 326 766	392 388 954
Options dilutives	4 797 191	4 753 282	5 004 754	5 788 031
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	391 064 598	397 062 689	391 331 520	398 176 985
Bénéfice net de base par action	0,48 \$	0,49 \$	1,00 \$	0,94 \$
Bénéfice net dilué par action	0,47 \$	0,48 \$	0,99 \$	0,92 \$

Lors du calcul du bénéfice net dilué par action pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2017, 3 862 941 options ont été exclues du calcul puisque leur prix d'exercice est supérieur à la valeur de marché moyenne des actions ordinaires (aucune option n'a été exclue et 4 134 977 options ont été exclues, respectivement, pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2016).

NOTE 9 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Charges financières	4,3 \$	2,1 \$	7,2 \$	4,4 \$
Revenus financiers	(0,9)	(0,5)	(1,7)	(0,8)
	3,4 \$	1,6 \$	5,5 \$	3,6 \$

NOTE 10 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de certains de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau qui suit présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 30 septembre 2017 et au 31 mars 2017. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans le cas d'un règlement des instruments.

	30 septembre 2017		31 mars 2017	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Couvertures de flux de trésorerie				
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	0,2 \$	0,2 \$	(1,6) \$	(1,6) \$
Dérivés de change (niveau 2)	(14,8)	(14,8)	3,2	3,2
Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Contrats à terme de gré à gré sur actions (niveau 2)	–	–	5,1	5,1
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(0,1)	(0,1)	0,1	0,1
Dettes à long terme (niveau 2)	1 418,6 \$	1 426,0 \$	1 520,5 \$	1 500,0 \$

NOTE 11 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente l'information financière selon trois secteurs géographiques. Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA se compose de la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Le Secteur International se compose de la Division Produits laitiers (Argentine) et de la Division Produits laitiers (Australie).

Au 1^{er} avril 2017, le Secteur Canada comprend les revenus nationaux et d'exportation d'ingrédients fabriqués au Canada. Le Secteur USA comprend les revenus nationaux d'ingrédients et les revenus d'exportation d'ingrédients et de fromages fabriqués aux États-Unis. Avant le 1^{er} avril 2017, ces chiffres étaient présentés dans la Division Ingrédients laitiers du Secteur International. Par conséquent, certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour rendre leur présentation conforme à la présentation actuelle.

La direction a regroupé la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA) en raison de similitudes dans les rendements moyens à long terme et des facteurs de marché corrélés dictant des stratégies de prix qui affectent les opérations des deux divisions. Les divisions au sein du Secteur International ont été combinées en raison de similitudes dans les facteurs du marché mondial et les processus de production.

	Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Pour les périodes de six mois terminées les 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
Revenus				
Canada	1 032,6 \$	1 044,3 \$	2 031,8 \$	2 041,4 \$
USA	1 528,1	1 532,0	3 106,4	2 923,0
International	323,5	269,0	638,1	512,3
	2 884,2 \$	2 845,3 \$	5 776,3 \$	5 476,7 \$
Bénéfice avant intérêts, impôts sur les bénéfices et amortissement				
Canada	122,9 \$	119,8 \$	239,9 \$	232,1 \$
USA	170,4	196,1	366,9	383,6
International	36,2	24,7	77,9	43,1
	329,5 \$	340,6 \$	684,7 \$	658,8 \$
Amortissement				
Canada	13,9 \$	14,4 \$	27,5 \$	28,5 \$
USA	29,3	29,7	61,8	59,2
International	8,6	6,1	16,2	11,8
	51,8 \$	50,2 \$	105,5 \$	99,5 \$
Charges financières, montant net	12,5	10,3	22,4	23,0
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	265,2	280,1	556,8	536,3
Impôts sur les bénéfices	80,0	88,3	171,3	167,8
Bénéfice net	185,2 \$	191,8 \$	385,5 \$	368,5 \$

NOTE 12 ACQUISITION D'ENTREPRISE

Activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de SMI

Le 29 septembre 2017, la Société a fait l'acquisition des activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de SMI. Le prix d'achat de 63,5 millions de dollars, sur une base sans endettement, incluait une contrepartie en trésorerie de 37,0 millions de dollars et des passifs repris de 26,5 millions de dollars. Les actifs nets acquis incluaient les stocks, les immobilisations, le goodwill, de même que des obligations en vertu de contrats de location-financement. Le total des actifs nets acquis s'élève à 37,0 millions de dollars. La répartition finale du prix d'achat sera terminée d'ici la fin de l'exercice financier en cours.

Les activités de produits laitiers ayant une durée de conservation prolongée de SMI sont exercées dans une usine de fabrication située à Plant City, en Floride, aux États-Unis. L'entreprise compte environ 75 personnes et génère des revenus annuels d'environ 59 millions de dollars CAD (47 millions de dollars USD).

NOTE 13 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

L'entreprise de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited

Le 26 octobre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition de l'entreprise de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn ou MG), basée en Australie.

Le prix d'achat de la transaction est de 1,29 milliard de dollars CAD (1,31 milliard de dollars AU) sur une base sans endettement et sera financé au moyen d'un nouveau prêt bancaire établi. La transaction est assujettie à l'approbation des actionnaires de MG et aux conditions usuelles (y compris l'autorisation requise pour un investissement étranger et l'approbation du Australian Competition and Consumer Commission). Murray Goulburn compte environ 2 300 employés et exploite onze installations de fabrication en Australie et en Chine. La clôture de la transaction est prévue pour le premier semestre de l'année civile 2018.

Pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2017, MG a généré des revenus d'environ 2,5 milliards de dollars CAD (2,5 milliards de dollars AU) et des bénéfices avant intérêts, impôts, dépréciation, amortissement, annulation du programme de soutien d'approvisionnement en lait, coûts de rationalisation, dévaluations et coûts non récurrents d'environ 78 millions de dollars CAD (79 millions de dollars AU).

Betin, Inc.

Le 1^{er} novembre 2017, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant l'acquisition de Betin, Inc., faisant affaire sous le nom de Montchevre. Ces activités sont exploitées dans une usine située à Belmont, Wisconsin (États-Unis). L'entreprise compte environ 319 employés.

Pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2017, Montchevre a généré des revenus d'environ 150 millions de dollars CAD.

La transaction est assujettie aux conditions usuelles (dont l'approbation des autorités de réglementation) et la clôture est prévue d'ici la fin de l'année 2017.

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (NON AUDITÉE)

CALCUL DU RATIO DE COUVERTURE PAR LE BÉNÉFICE

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le bénéfice pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2017 :

Ratio de couverture par le bénéfice	26,69 fois
--	-------------------

Le ratio de couverture par le bénéfice correspond au bénéfice net (avant intérêts sur la dette à long terme, autres charges financières et impôts sur les bénéfices) pour la période applicable divisé par les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières pour la période applicable.